

Organisme de formation n°84 69 19 602 69

Formation à l'apprentissage de la lecture labiale auprès de patients déficients auditifs.

Mmes Lucie BRIATTE et Catherine REBERE - Programme 2025

PUBLIC CONCERNÉ :

Orthophonistes
Logopèdes, logopédistes

PRÉ REQUIS :

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

INFORMATIONS PRATIQUES :

Format : **E-learning** à visionner sur la Happyneuron Academy. Achat sur :

<https://www.boutique-happyneuron.com/> ou sur <https://app.happyneuron.academy/connect/login>

Tarif : **288€** (Activité exonérée de TVA, conformément à l'article 261 du CGI (modifié par Décret n°2015-608 du 3 juin 2015 - art. 1)

Durée : **8h (dont 6h de vidéo).**

FORMATEURS :

Catherine REBIERE est orthophoniste diplômée à Lyon en 1986 et titulaire d'un Master en Sciences du Langage. Elle exerce une activité mixte en cabinet et dans le service ORL du CHU Grenoble Alpes. Elle intervient au centre de dépistage de la surdité, au centre de référence d'implants cochléaires comme orthophoniste régleuse et anime également des groupes d'apprentissage de la LL.

Elle a coécrit deux articles : Coffre A, Giraud L, Rebière C, Rivron A, Troussier J, Righini C-A. Dépistage des troubles du langage oral chez l'enfant et leur classification. EMC - Oto-rhino-laryngologie 2020;0(0):1-10 [Article 20-753-A-15] et Cathiard M.-A., Gavard-Boitier Audrey, Moniot Elisa, Rebière Catherine & Fluttaz Anne-Marie (2015) Apprentissage de la lecture labiale par des adultes devenus-sourds. Revue Glossa, 117, 43-62. et un ouvrage : Rebière, C., & Cathiard, M. A. (2020). Lecture labiale pour l'adulte devenu sourd: manuel d'apprentissage. De Boeck Supérieur.

Lucie Briatte est orthophoniste. Elle exerce en libéral depuis 2008 et a également une expérience en centre (foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes, établissements de Soins de Suites et de Réadaptation pour enfants et pour adultes).

Elle est également titulaire d'une certification de formatrice professionnelle, intervient en formation initiale à l'ISTR (Lyon 1) et a co-écrit deux ouvrages aux éditions Tom Pousse ("Troubles alimentaires pédiatriques : concrètement, que faire? " ; autre ouvrage en cours de publication).

CONTEXTE ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

Cette formation vise à accompagner les orthophonistes travaillant auprès de personnes présentant une déficience auditive (quelle qu'elle soit, mais en particulier les personnes présentant une déficience acquise, comme la presbycusie), dans une démarche d'évaluation, de diagnostic et de décisions de soins inspirée des principes de l'Evidence Based-Practice (EBP) :

✓ en prenant connaissance des bases théoriques qui sous-tendent la lecture labiale

- ✓ en utilisant une évaluation des capacités de lecture labiale développées spontanément par le patient (évaluation qui s'intègre dans un bilan plus global des compétences communicatives adapté à la situation de déficience auditive)
- ✓ en utilisant une proposition de programme complet d'apprentissage de la lecture labiale (entraînement), programme dont la progression est guidée par l'évolution du patient (utilisation de lignes de base notamment)
- ✓ en facilitant l'implication des proches du patient, si celui-ci le souhaite.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif de cette formation est que les participants puissent évaluer et mettre un place un programme d'apprentissage de la lecture labiale auprès de leurs propres patients dès la fin de votre formation.

Objectifs pédagogiques :

1 - Expliquer à votre patient en quoi consiste la lecture labiale, avec ses caractéristiques, ses avantages et ses limites, de sorte à montrer l'intérêt de son utilisation dans la vie quotidienne

- Nous définirons les **profils des principaux patients pouvant être concernés par une éducation à la lecture labiale**, en nous centrant sur le domaine de la surdité et en précisant certains termes (sourd/malentendant/déficient auditif, éducation/rééducation),
- Nous établirons une **définition de la lecture labiale et de l'éducation à la lecture labiale** au regard des dernières données de la littérature, en la contextualisant par rapport à des données historiques, mais aussi par rapport à des perspectives futures présumées, du fait des évolutions technologiques constantes en terme d'appareillages auditifs,
- Nous détaillerons les **attentes plausibles par rapport à l'éducation à la lecture labiale**, pour le patient lui-même, mais aussi pour son entourage, qui est très souvent fortement impacté par la perte auditive du proche et qui doit être partie prenante de cet accompagnement. Ce qui nous amènera également à définir les **limites de cet apprentissage** (déficience visuelle, altération cognitive trop importante...),
- Nous expliquerons le nécessaire **renforcement de la complémentarité entre professionnels entre les professionnels médicaux et paramédicaux**, notamment ORL, gériatre, généraliste, orthophoniste et audioprothésiste. Plus largement, nous évoquerons la nécessité de **sensibiliser l'entourage familial** comme déjà indiqué, **mais aussi les accompagnants autres** (auxiliaires de vie, aides ménagères...) aux bonnes conditions de décodage de la lecture labiale.

2 - Evaluer les capacités de lecture labiale spontanément développées par un patient et s'entraîner à noter un protocole d'évaluation de la lecture labiale, à formuler un diagnostic orthophonique et à définir un projet thérapeutique qui en découle et qui prenne en compte la plainte du patient

- Nous aborderons notamment les **spécificités de l'anamnèse** d'une personne présentant une perte auditive, les **domaines** à explorer et **types d'épreuves** à proposer, l'élaboration du **diagnostic** et la construction du **projet thérapeutique orthophoniques** en lien avec la surdité précédemment diagnostiquée.

- Nous proposerons au participant un **protocole d'évaluation des capacités de lecture labiale**, avec des **indicateurs d'analyse quantitative et qualitative**, pour être à même de mesurer les capacités initiales de lecture labiale du patient (capacités développées spontanément) et ces mêmes capacités après entraînement. Le professionnel sera ainsi capable de **mesurer l'efficacité de son intervention** et de la réajuster au besoin.

- Nous citerons d'**autres épreuves existant pour évaluer ces capacités de lecture labiale** et nous resituerons l'évaluation de ces capacités au sein d'un « bilan de la communication et du langage dans le cadre (...) d'un handicap sensoriel » dont fait partie la surdité (cf : *nomenclature générale des actes en orthophonie au 1er janvier 2019*).

- Nous présenterons en annexe **une étude de cas**, afin de permettre au participant de s'entraîner à coter le protocole d'évaluation présenté, à construire un projet thérapeutique à partir des résultats de cette évaluation et à mesurer l'évaluation des capacités du patient post-entraînement à la lecture labiale.

3 - appliquer un protocole d'apprentissage de la lecture labiale, protocole utilisable autant dans un cadre de prise en soins individuel que groupal, et en suivant des axes thérapeutiques précis.

- Nous inviterons le participant à **réaliser l'ensemble du protocole d'apprentissage à la lecture labiale (entraînement)**, afin d'intégrer celui-ci de façon expérientielle. La méthode proposée vise à mettre en place un décodage analytique de l'information labiale en étudiant les différents visèmes vocaliques et consonantiques ainsi qu'un travail en global sur la suppléance mentale et la compréhension du message en contexte conversationnel.

- Nous proposons au professionnel de **se soumettre aux tests pré- et post-entraînement (utilisation de lignes de base)** pour **visualiser ses propres progrès au cours de son apprentissage** ; le professionnel pourra procéder à l'utilisation de ces mêmes lignes de base pour évaluer la progression de ces patients dans leur apprentissage de la lecture labiale. De cette façon, le professionnel sera en mesure de **personnaliser ce protocole d'apprentissage** en tenant compte du projet thérapeutique du patient et en définissant les moyens d'intervention adaptés.

- Nous compléterons ce protocole d'entraînement à la lecture labiale par l'**explicitation de moyens visant à faciliter cet apprentissage auprès du patient**.

- Nous exposerons brièvement les **autres domaines pouvant faire l'objet d'un travail orthophonique** auprès d'une personne présentant une surdité notamment acquise, avec des exemples de moyens pour le faire.

!! Les objectifs suivants ne sont pas abordés dans la présente formation !! :

- connaître l'ensemble des appareillages auditifs existants, ceux-ci évoluant constamment et le choix de l'appareillage auditif relevant du travail de l'audioprothésiste avec lequel l'orthophonique travaillera de concert,

- maîtriser l'ensemble du protocole d'évaluation et de prise en charge de la personne présentant une déficience auditive, cette formation se concentrant volontairement sur l'éducation à la lecture labiale.

MOYENS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

Les moyens mis à disposition des participants pour intégrer le contenu de la formation et pouvoir la mettre en pratique rapidement sont les suivants :

- ✓ **temps démonstratif** : transmission de connaissance et démonstration du protocole d'apprentissage via les vidéos (et leurs supports pour la prise de notes)
- ✓ **temps réflexif** : questionnaires pré- et post-formation, questionnaires intermédiaires, construction d'un projet thérapeutique via les études de cas.
- ✓ **temps de mise en pratique** : apprentissage expérientiel de la lecture labiale sur soi et auprès d'un sujet témoin via le protocole d'éducation à la lecture labiale, remplissage des protocoles d'évaluation pré- et post-entraînement à la lecture labiale au cours de la formation et via l'étude de cas transmise en annexe.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- visionnage d'une **vidéo** : 22 capsules entre 10 et 44 minutes chacune (durée totale des vidéos : 6 heures et 12 minutes),
- une **vignette clinique** : atelier pratique (notation des feuilles de passation de Monsieur D.),
- utilisation d'une **trame d'évaluation** de la lecture labiale, **check-list** pour faciliter le recueil des éléments au cours de l'anamnèse, tableau des signes de l'API utilisables en français
- utilisation d'une **trame d'apprentissage** de la lecture labiale, trackers pour faciliter la visualisation de l'avancée du participant ou du patient à mesure de l'avancée dans le protocole d'apprentissage à la lecture labiale, tableau vierge reprenant l'ensemble des visèmes,
- une **fiche de conseils** pour favoriser la communication entre une personne sourde et son entourage
- une **bibliographie** récente reprenant des études-clés concernant l'apprentissage de la lecture labiale.

CONCEPTION, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

La conception du programme est l'œuvre de Lucie Briatte, orthophoniste et formatrice professionnelle et Catherine Rebiere, orthophoniste et co-auteure d'un manuel d'apprentissage de la lecture labiale.

Les contenus sont produits par L. Briatte et C.Rebiere.

Les présentations sont produites sous forme de vidéos intégrant les diaporamas et l'intervenant.

Un support pédagogique (pdf des diaporamas pour la prise de notes) sera disponible à l'apprenant via le site e-gnosia.

Un espace d'échange permettra les échanges entre apprenants. Les questions pourront être transmises aux formatrices. Une adresse mail est disponible pour les questions techniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- ✓ Les lignes de base pré- et post-entraînement à la lecture labiale sont des moyens d'évaluation formative permettant à l'apprenant de vérifier à mesure l'efficacité de l'entraînement et d'adapter sa progression en fonction. Il pourra en faire de même auprès du témoin (puis ensuite auprès des patients auprès duquel il présentera ce protocole).
- ✓ Les quiz bloquants permettent une évaluation de synthèse.
- ✓ Un questionnaire d'auto-évaluation des acquis de la formation (pré/post formation) est proposé.
- ✓ Un questionnaire d'évaluation de la formation par les apprenants (aspects techniques, contenus, impact) est proposé.

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

Cette formation à distance (e-learning) s'organise sous la forme d'un parcours de formation en trois parties. L'orthophoniste est libre de l'organisation de son apprentissage pendant la durée de mise à disposition des ressources (6 mois) et peut revenir sur les parties déjà visionnées et étudiées à sa guise. Par contre l'ordre de première présentation est contraint par la présence de quiz bloquants.

1ère partie : bases théoriques de la lecture labiale et de l'apprentissage à la lecture labiale (50 minutes dont 40 de vidéo)

- Définition de la lecture labiale : (vidéo 6 minutes)

- principe
- données historiques sur son apprentissage
- perspectives d'évolution présumées (cf appareillages auditifs)
- complémentarité nécessaire des orthophonistes avec les autres professionnels de santé

- Caractéristiques, avantages et limites de la lecture labiale : (vidéo 8 minutes)

- caractéristiques
- avantages
- limites

- Éducation à la lecture labiale : pour qui ? pour quoi ? (vidéo 8 minutes)

- pour qui : public concerné (type et degré de surdité, présence d'un appareillage auditif ou non)
- pour quoi : amélioration de la communication dans la vie quotidienne, notamment certaines situations de communication,

- Quiz (5 minutes)

- Éducation à la lecture labiale : comment ? (vidéo 16 minutes)

- cadre global (PEC orthophonique, en parallèle d'autres domaines à travailler),
- cadre plus précis (travail analytique, travail global),
- sensibilisation de l'entourage (familial, accompagnants)

- Conclusion de la première partie (vidéo 2 minutes)

Nous précisons également les termes suivants : sourd, malentendant, déficient auditif, et redéfinirons notre intervention par rapport aux notions d'éducation et de rééducation.

- Quiz (5 minutes)

2ème partie : protocole d'évaluation de la lecture labiale (105 minutes dont 30 minutes de vidéo)

- historique de ce protocole d'évaluation
- grands principes de construction de ce protocole avec les principaux domaines à évaluer et les objectifs/sous-objectifs de cette évaluation
- consignes de passation, de cotation et de notation et travail personnel : nous vous incitons à vous approprier le programme en le proposant à un sujet témoin (1h15)

Nous citons deux autres protocoles d'évaluations à la lecture labiale : l'EELL (Échelle d'Évaluation de la Lecture Labiale de MARHIC et ROYAN) et le TERMO (Tests d'Évaluation de la Réception du Message Oral par l'enfant sourd).

3ème partie : protocole d'apprentissage de la lecture labiale (entraînement) : (7h dont 5h de vidéo)

- historique de ce protocole d'apprentissage de la lecture labiale
- grand principe de ce protocole avec les principaux domaines à travailler et les objectifs/sous-objectifs de ce support de rééducation (travail analytique vs travail global)
- progression conseillée

Apprentissage expérientiel : présentation des 4 visèmes vocaliques et 7 visèmes consonantiques du protocole d'apprentissage de la lecture labiale. (11 vidéos, travail personnel)

- Visèmes vocaliques : [a - ê - in] ; [i - é] ; [o - on - e - u - ou] ; [an - o ouvert - eu ouvert] (vidéo = 136 min)
- travail personnel : appropriation de la technique et apprentissage sur soi-même (40 minutes)
- Quiz : à propos de l'apprentissage des voyelles (5 minutes).
- Visèmes consonantiques : [p-b-m] ; [f-v] ; [ch-j] ; [t-d-n] ; [s-z] ; [l] ; [k-g-r] (vidéo : 246 minutes)
- travail personnel : appropriation de la technique et apprentissage sur soi-même (60 minutes)
- Quiz : à propos de l'apprentissage des consonnes (5 minutes).

Pour chaque visème sont proposés :

- des lignes de base pré-entraînement (listes A/B/C) § la présentation des caractéristiques visuelles du mouvement, recherche des différentes graphies, recherche d'un mot-référent,
- des exercices d'imprégnation visuelle du mouvement et de repérage visuel du mouvement dans un mot
- des exercices d'identification de mots thématiques, identification de mots dans des expressions courantes, identification de mots dans des courtes phrases, identification de mots dans des phrases de plus en plus longues, identification d'un mot placé dans différentes positions au sein des phrases
- des lignes de base post-entraînement (listes A/B/C) A la fin de la présentation des visèmes vocaliques et à la fin de la présentation des visèmes consonantiques sont proposées des capsules de révision des visèmes étudiés.

À la fin de la présentation des visèmes vocaliques et à la fin de la présentation des visèmes consonantiques sont proposées des capsules de révision des visèmes étudiés.